

## EXEMPLE 2 DE TEXTE DE POLITIQUE GENERALE

**Commission** : Conseil économique et social

**Question** : La crise mondiale de la sécurité alimentaire

**Auteur** : République Démocratique du Congo

Au cours des dernières années, une grave crise alimentaire a frappé l'Ouest de l'Afrique. Cette crise s'est aggravée depuis 2011, augmentant ainsi le nombre d'individus souffrant de pauvreté et de famine. La République Démocratique du Congo (RDC), se voit gravement touché par cette crise depuis des années, comme c'est le cas également d'autres pays de la zone.

De plus, le pays se voit obligé à lutter contre les M-23, une milice armée qui défie farouchement par la violence l'autorité et le pouvoir de notre gouvernement. Cette milice a pris force dans l'Est de la République Démocratique du Congo, ce qui a provoqué la reprise des conflits. Cela a mené la situation alimentaire vers un état critique.

La RDC estime avec regret, qu'environ 11 millions de congolais, soit 15% de la population totale, subit une crise nutritionnelle aigüe. 57 % de la population est très affectée par une insécurité alimentaire sévère, un problème qui préoccupe fortement le gouvernement. Cette crise s'est aussi vue aggravée par la situation économique dans laquelle se trouve le monde à présent. La crise économique a contribué à la profonde crise humanitaire en Afrique, notamment dans la région connue comme la corne de l'Afrique et dans l'Ouest du continent. La RDC est consciente que les temps qui courent sont très difficiles du point de vue économique, mais des solutions sont urgentes et indispensables.

Un facteur important, qui aggrave fortement cette crise alimentaire, est l'embargo sur le commerce des armes en République Démocratique du Congo. Cet embargo prive notre gouvernement d'améliorer les conditions de l'armée pour pouvoir faire face à la milice rebelle M-23 et à la fois limite la capacité de commerce, créant ainsi un rempart pour le développement économique et social du pays.

La République Démocratique du Congo a la volonté de collaborer avec les autres pays constituant l'Organisation des Nations Unies pour trouver une solution rapide et efficace à ce problème qui frappe notre pays depuis des années.

En effet, la RDC souhaite une réduction de l'embargo sur le commerce des armes, du fait qu'une diminution des restrictions aiderait le développement économique du pays, ce qui favoriserait une amélioration des conditions moyennes de vie et réduirait par conséquent notablement la crise nutritionnelle.

Le gouvernement a une position favorable à la demande d'une aide financière provenant des pays les plus développés pour combattre la famine qui touche le territoire congolais, spécialement la zone de l'Est. On considère cette aide urgente et nécessaire car la situation est critique.

La République Démocratique du Congo propose une collaboration avec les autres pays de la zone tels que la Zambie et l'Angola pour améliorer la situation, ainsi que la fin de la collaboration, par le soutien logistique, économique et militaire, du gouvernement du Rwanda avec le groupe rebelle M-23 qui ne fait qu'aggraver la situation actuelle.

Le gouvernement réitère aussi le désir de démarrer un procès pour changer la politique fiscale du territoire afin d'attirer des investisseurs étrangers, évitant ainsi l'exploitation des ressources naturelles congolaises bénéficiant exclusivement les états étrangers, et facilitant une fois de plus le développement économique et social du pays.